



Eglise réformée
évangélique du Valais
Paroisse protestante
de Monthey et environs

EREV – PAROISSE DE MONTHEY

Assemblée général ordinaire d'automne – 20 septembre 2018

Procès-verbal

1. Ouverture - Accueil

13 personnes participent à cette assemblée ordinaire d'automne. Le président Olivier Mouthon souhaite la bienvenue aux paroissien/ne/s.

Se sont excusés : Mme Virginie Claret (conseillère communale Val d'Illicz), M. Alphonse-Marie Veuthey (Préfet), Mme Raymonde Schoch (conseillère municipale Massongex), M. Bertrand Duchoud (Sous-préfet), M. Pierre-André Michel (conseiller communal Troistorrents), M. Eric Borgeaud (Vice-président Monthey), Mme Heidi Emery (conseillère municipale Champéry), M. Luc Fellay (Président Champéry), M. Gérald Voide (curé), Abbé Jean-Michel Moix, Mme Nicole Keller (aumônière des hôpitaux), M. Mario Giacomino (diacre et conseiller synodal), M. François Enggist (conseiller de paroisse), M. Cyril Borboën, Mme et M. Lise et Jean-Paul Viredaz, Mme Régine Dubosson, Mme Josette Savary, Mme Françoise Chappuis.

L'assemblée a été convoquée dans les délais par le bulletin paroissial de juillet. Le président la déclare ouverte.

Une liste de présence est mise en circulation.

2. Lecture de la confession de foi de l'Eglise Réformée du Valais

M. Robert Zamaradi procède à la lecture de la confession de foi.

3. Désignation de 2 scrutateurs

Sont désignés : Mme Solange Genton et M. Jean-Rodolphe Wassmer.

4. Informations

- **Rénovation et location de la Cure** : par JR Wassmer. Après 5 ans de discussions et de projets abandonnés, revus, la paroisse a pu trouver la bonne solution. Le budget a été respecté et les mauvaises surprises ont été maîtrisées. Les points forts sont l'isolation thermique de la façade, du toit, des murs et des sols contre terre, ce qui induira une économie à moyen et long terme. Des carrelages ont été posés sur tous les sols. Au sous-sol, il y a une salle de 30m² et un réduit. Au rez, on trouve le bureau d'un pasteur, la cuisine et une grande pièce à vivre de 34 m² (grâce à l'abattage d'un mur) ; à l'étage, il y a 4 chambres, 1 salle de bains et une salle de douche. Côté mauvaises surprises : il a fallu refaire l'amenée eau et les égouts, les faux-plafonds du sous-sol et la cuisine à neuf. Le montant est passé de CHF 400'00.- à CHF 500'000.-.
Dès 2019 : le revenu des locations + charges sera de CHF 26'040.-/an. Il y aura un excédent de recette de CHF 4'000.- qu'il faudra voir comment utiliser ; soit créer un fond d'amortissement soit pour les extérieurs. Robert Zamaradi se félicite de la très bonne isolation. Il demande si toutes les portes seront peintes en blanc car il en reste en vert. Il est répondu que l'entreprise doit venir faire ce qui reste à terminer. La commune va aussi intervenir au niveau des aménagements extérieurs.
- **Travaux au Temple de Champéry** : par Sylvie Fracheboud. François Enggist s'occupe des bâtiments. La cheminée était en très mauvais état. Il n'était pas possible de la démolir car elle est sur la liste des bâtiments conservés. La paroisse a reçu deux offres et les travaux sont soit déjà faits soit vont débiter tout prochainement. Il y a aussi le toit

de l'appentis à étancher. Lors des travaux en face du temple, une conduite d'eau potable a rompu et une poche a éclaté sous le temple ce qui a occasionné des dégâts tels que fissures au sol. Le portail a dû être enlevé car il ne fermait plus. L'assurance de l'architecte et de l'entreprise va prendre en charge les réparations.

- **Ouverture du Temple de Monthey** : par Robert Zamaradi
Depuis la dernière AG, le temple est ouvert. Concernant la pose caméra, le CP avait reçu le mandat de poursuivre l'étude commencée par Mme Delacoste. Mario Giacomino a contacté des juristes qui ont répondu qu'il n'y a aucune interdiction de mettre des caméras mais il est obligatoire de le signaler. Actuellement, nous n'avons pas constaté de dégâts depuis que le temple reste ouvert. Vu le nombre réduit de conseillers, le CP n'a pas les moyens de s'occuper de la suite et il considère que ce n'est pas prioritaire du moment que l'objectif de pouvoir maintenir l'ouverture du temple est atteint.

5. Perspectives 2019

- **Après-cultes** : par Robert Zamaradi : Le CP aimerait bâtir une communauté joyeuse. Après chaque culte, il y a le partage d'un verre de l'amitié. Robert aimerait créer un groupe pour venir donner un coup de main. Questionnement sur le financement des boissons.
- **Site internet, communication (P'tit Signe)** : par Sylvie Fracheboud. Depuis 1 année, le Conseil Synodal demande aux paroisses de mieux s'identifier, d'avoir une visibilité et une homogénéité. Pour cela, il y a un nouveau logo qui est utilisé et le prochain stade, c'est le site internet qu'il va s'agir de rajeunir et de moderniser. C'est la démarche actuelle du CP et cela sera fait progressivement sur l'automne. Une personne s'engagerait à faire le site, De plus, une personne de l'EREV va aller de paroisse en paroisse pour donner des conseils. Il faut que le site bouge.
Concernant le P'tit signe : il y aura un renouveau progressif sur l'année prochaine. Olivier Mouthon demande si le site sera compatible avec les tablettes et portables ? Sylvie aimerait qu'un des ministres aie cette fonction dans son cahier des charges.
- **Vie de la Paroisse** : Il y a aussi la prière de chaque mardi (de 10h à 10h10) pour rassembler la communauté. Tous les 2 ans (année sans vente paroissiale), il y a l'idée d'organiser un voyage paroissial.

6. Budget 2019

Le budget est présenté sur écran et commenté par Sylvie Fracheboud.

Frais de culte

3080 : Le CP fait des efforts pour les frais

4003 : Il va être nécessaire de changer les traverses en bois car elles sont très abimées.

4004 : Uniquement frais d'accordage car le fonds de rénovation de l'orgue est suffisamment alimenté.

Cure : retiré du budget frais de culte et présenté séparément.

4200 : légère hausse car le Conseil Synodal a voulu une meilleure couverture de l'assurance bâtiments. Une couverture pour les installations informatiques et les tremblements de terre a été ajoutée.

4400 : 2 ordinateurs qui vieillissent doivent être changés.

4501 : faire paraître le P'tit Signe 2x/an pour inviter les paroissiens aux AG. Un « paroisse info » va être mis en place et sera basé sur les activités ponctuelles. A réfléchir, comment faire parvenir ceci aux personnes sans internet ?

4603 : faire revivre le groupe jeunesse

4901 : cotisations augmentent chaque année pour couvrir le déficit structurel.

Résultat : déficit de CHF 15'560.- pour frais de cultes. Jean-Rodolphe Wassmer émet la suggestion d'une source de revenu possible : le Gospel pourrait faire un concert de soutien avec des carnets de bons. Robert Zamaradi va en parler aux chanteurs du Gospel. Jusqu'à maintenant, il est convenu qu'à chaque manifestation où il y a des recettes, le Gospel donne la moitié à la paroisse.

Ménage paroissial

Résultat : déficit de CHF 2'300.-

Plan financier de la cure : les charges et les revenus s'équilibrent..

Résultat : déficit de CHF 17'860.- pour 2019. Très difficile de faire un déficit moindre. Les cotisations à l'EREV vont augmenter jusqu'en 2021 et les subventions communales ont été diminuées. Cure : gros investissement financier, il n'y a pas encore tous les éléments mais la paroisse pourra amortir gentiment la cure puis en faire profiter les comptes.

Le budget est approuvé sans opposition ni abstention, par acclamation et remerciement au CP.

7. Elections intermédiaires

Le CP est toujours à la recherche d'une trésorière et de candidats pour renforcer ses rangs.

8. Divers, propositions individuelles

Robert Zamaradi nous informe qu'une conseillère de Paroisse élue ce printemps (Nakouty) ne viendra plus au CP car elle a décidé de s'engager en politique pour son pays (Côte d'Ivoire). Il lui a été demandé de le confirmer par courrier pour donner sa démission officielle. Ce point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine AG.

Mme Josette Savary, va déménager à Martigny et s'est excusée pour ce soir. Robert Zamaradi a parlé avec elle et lors du culte mission en novembre, il fera un au revoir officiel à Josette.

9. Clôture

Le président met un terme à cette assemblée ordinaire d'automne, il est 20h45. Tout le monde est invité à partager le verre de l'amitié.

Monthey, le 20 septembre 2018

Le président



Olivier Mouthon

La secrétaire



Pauline Dorsaz